

ISOFOIL

Isolant rigide avec pare-vapeur réfléchissant intégré

- Isolation intérieure des murs de fondation.
- Construction neuve ou rénovation.
- Peut être utilisé dans un système comme isolant pour murs intérieurs.

Avant de débiter l'installation

1 | S'assurer de l'étanchéité à l'eau de la fondation.

- Régler tous problèmes de fissures ou d'infiltrations avant de débiter les travaux.
- S'assurer que les murs de fondation soient droits, lisses et secs, et qu'ils soient exempts de neige, de glace, de givre, de poussière et de débris.

2 | Choisir parmi les assemblages conformes aux exigences en vigueur.

- Pour les assemblages de mur certifiés au CCMC ou testés par des laboratoires externes et conformes aux exigences du Code de construction en vigueur au Québec (30 août 2012) et reconnus par certains programmes de construction à haute performance énergétique et de rénovation, consulter le feuillet Info Produits - Valeur R selon assemblages.*

Installation de l'isolant

1 | Installer l'isolant à la verticale, sur toute la hauteur du mur de la fondation, en commençant par un coin.

- Côté imprimé vers l'intérieur de l'habitation, face réfléchissante vers vous.
- Découper les embouts de chaque panneau donnant contre les murs pour assurer une isolation continue.

2 | Au besoin, fixer temporairement l'isolant au mur avec de la colle.

- Attention pour ne pas créer d'accumulation de colle à un même endroit ce qui pourrait empêcher le panneau d'être complètement appuyé sur le mur.
- Attention à ne pas perforez la membrane afin de ne pas interrompre l'étanchéité. Le cas échéant, sceller l'ouverture avec un ruban pare-vapeur réfléchissant.

3 | Sceller tous les joints entre les panneaux isolants à l'aide d'un ruban pare-vapeur réfléchissant.

4 | Sceller les joints à la rencontre des ouvertures, des planchers et des plafonds à l'aide d'un produit d'étanchéité.

5 | Installer les sorties électriques de façon à ne pas interrompre l'étanchéité du pare-vapeur réfléchissant.

- Faire passer les fils électriques entre les panneaux isolants et le gypse.

6 | Installer les fourrures ou la structure de bois selon l'assemblage choisi.

- Les éléments de bois ne doivent pas être en contact direct avec le béton afin d'éviter la migration de l'humidité.
 - ◇ Laisser un espace d'environ 1/4" à 1/2" entre le plancher de béton et les fourrures.
 - ◇ Dans le cas d'une structure placée devant l'isolant, utiliser un joint de lisse ou un scellant acoustique entre la structure et le plancher de béton.
- Fixer les fourrures sur l'isolant ou la structure au sol et au plafond à l'aide de clous à béton.
 - ◇ Des repères pointillés sont imprimés sur chacun des panneaux pour faciliter l'installation.
 - ◇ Le clou doit entrer d'environ 1" dans le béton (pré-percer le mur de béton peut s'avérer nécessaire).
- S'assurer que les espaces d'air créés par les fourrures ou la structure soient fermés au haut, au bas ainsi qu'au pourtour des ouvertures pour empêcher les fuites d'air.
 - ◇ Faire déborder, sur les panneaux isolants, l'uréthane giclé utilisé pour isoler la solive.
 - ◇ Un scellant acoustique, un boudin d'étanchéité ou un joint de lisse peuvent également être utilisés.



Outils & accessoires

- Couteau et lames de rechange et/ou scie à dents fines.
- Marteau et/ou perceuse.
- Clous ou vis à béton et rondelles d'appui d'au minimum 1" de diamètre.
- Colle pour polystyrène sans solvant.
- Ruban d'aluminium ou autre ruban pare-vapeur certifié.
- Scellant acoustique ou joint de lisse.
- Boîte de polyéthylène moulée pour sorties électriques.
- Fourrures ou structure de bois.
- Panneaux de gypse.

Compléter l'isolation du sous-sol

1 | S'assurer que les solives de pourtour soient parfaitement hermétiques à l'air et bien isolées afin de réduire les risques de condensation.

2 | Recouvrir d'une barrière thermique (gypse).

- Le gypse doit être installé dans le sens des fourrures avec les joints appuyés.
- Les joints non appuyés doivent être rubanés ou scellés.

*Pour toutes installations autres que celles diffusées dans le feuillet Info Produits - Valeur R selon assemblages, vérifier la contribution de l'effet réfléchissant à la valeur R reconnue par les différents programmes et codes de construction applicables avant de réaliser les travaux.

AVIS : Les données et les renseignements contenus dans le présent document sont présentés de bonne foi et basés sur des sources estimées fiables. Ce document ne contient ni représentation, ni garantie explicite ou implicite quant à l'information, aux données et suggestions, ou quant à l'absence ou à l'empiètement d'un brevet quelconque ou d'autres droits de tierces parties. Puisque que les règlements gouvernementaux et les conditions d'utilisation peuvent changer non seulement d'un endroit à un autre, mais aussi avec le temps, c'est au client qu'incombe la responsabilité de déterminer si ce produit convient bien à l'usage qu'il veut en faire et si le lieu de travail et les pratiques sont conformes aux lois et autres textes législatifs applicables.

Publ. no. 2016-07